

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 9 avril 2024, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :

M.	Roberto Blondin, maire
MMES	Nadine Lelièvre, conseillère
	Dorine L. Marcoux, conseillère
MM.	Patrick Lebreux, conseiller
	Roland Vallée, conseiller
	Jeannot Couture, conseiller
	Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Karine Lachance, directrice générale et greffière-trésorière
René Desbois, inspecteur municipal et directeur des travaux publics

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 : 00 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2024-04-083

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 12 mars 2024
- 4- Correspondance
- 5- Liste des fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Modification du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année civile 2024
- 7- Recommandations du CCU pour dérogations mineures – M. Jean-Yves Desbois
- 8- Avis de motion – Règlement #2024-385 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
- 9- Dépôt du projet de règlement #2024-385 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
- 10- Adhésion annuelle au Conseil de l'Eau Gaspésie Sud
- 11- Facture Tetrattech – Abri à sel (PRACIM)
- 12- Facture Lelièvre Conseils – Parc bioalimentaire
- 13- Demande de contribution financière – Camp de jour de Cap-d'Espoir été 2024
- 14- Demande de financement – Accès Culture Pop Up! 2023-24 et 2024-25
- 15- Demande de financement – Jeux des 50 ans +
- 16- Autres sujets : -Demande de contribution financière du Centre d'action bénévole

- Facture Berthelot Entreprise Électrique Inc.
- Banque d'heures Lelièvre Conseils – Parc bioalimentaire
- Soumission Origine Innovation – Parc bioalimentaire
- Facture Corporation de développement économique de Grande-Rivière – Parc bioalimentaire
- Facture WSP – SP1A et PS1
- Climatisation de l'hôtel de ville – PRABAM
- Bassins d'assainissement – Étude

17- Période de questions

18- Clôture de la session

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2024-04-084

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2024

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal 12 mars 2024 tel que rédigé.

2024-04-085

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de mars 2024.

2024-04-086

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2024.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de mars 2024.

2024-04-087

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE CIVILE 2024

Ce point a été annulé.

2024-04-088

RECOMMANDATIONS DU CCU POUR DEROGATIONS MINEURES – M. JEAN-YVES DESBOIS

CONSIDÉRANT QUE le terrain de M. Jean-Yves Desbois, situé au 79, rue du Village, possède 2 cours avant (une principale et une secondaire), monsieur Desbois demande une dérogation mineure pour construire un garage privé dans la cour avant secondaire vers la route 132 alors que notre règlement n'autorise pas de construction dans la cour avant ;

CONSIDÉRANT QUE la distance à respecter pour construire le garage est de 7 mètres du bâtiment et de l'emprise du ministère des Transports, Monsieur Desbois demande une dérogation mineure afin de diminuer cette marge à 5 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes n'ont aucun effet sur la jouissance du droit de propriété des voisins ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accorder les demandes de dérogation mineure au propriétaire du 79, rue du Village pour la construction d'un garage privé dans la cour avant secondaire et de diminuer de 2 mètres la marge de recul avant de la cour avant secondaire.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal accepte les demandes de dérogation mineure de monsieur Jean-Yves Desbois.

2024-04-089

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #2024-385 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ELECTORAUX

Avis de motion est donné par Jeannot Couture, qu'à une séance ultérieure, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 2024-385 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux.

2024-04-090

DÉPOT DU PROJET DE RÈGLEMENT #2024-385 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

La greffière dépose le projet de règlement numéro 2024-385 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux, qui sera soumis à la procédure de consultation publique conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le projet de règlement numéro 2024-385 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux soit adopté et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

2024-04-091

ADHESION ANNUELLE AU CONSEIL DE L'EAU GASPESIE SUD

CONSIDÉRANT QUE le soutien de la municipalité en tant que membre du Conseil de l'Eau Gaspésie Sud contribue à faire en sorte que l'eau soit bonne et abondante sur l'ensemble de la Gaspésie ;

CONSIDÉRANT QUE la cotisation annuelle de 30 \$ au Conseil de l'Eau Gaspésie Sud servira à financer le Réseau de surveillance volontaire des lacs ;

CONSIDÉRANT QU'UN des avantages à être membre du Conseil de l'Eau Gaspésie Sud est de pouvoir bénéficier d'accompagnement dans nos projets en lien avec l'eau (demande de financement, évaluation écologique de milieux aquatiques et riverains, consultation publique et concertation avec les usagers de l'eau, etc.) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal accepte que la Municipalité soit membre du Conseil de l'Eau Gaspésie Sud.

2024-04-092

FACTURE TETRATECH – ABRI A SEL (PRACIM)

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Tetra Tech Inc. dans le cadre du projet d'abris à sel (PRACIM) au montant de 2 145.46 \$, taxes incluses.

2024-04-093

FACTURE LELIEVRE CONSEILS – PARC BIOALIMENTAIRE

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Lelievre Conseils pour les services d'accompagnement stratégique et technique dans le cadre du projet de parc bioalimentaire au montant de 6 126.73 \$ taxes incluses.

2024-04-094

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIERE – CAMP DE JOUR DE CAP-D'ESPOIR ÉTÉ 2024

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la demande de contribution financière du Camp de jour de Cap-d'Espoir pour l'été 2024 au montant de 500 \$.

2024-04-095

DEMANDE DE FINANCEMENT – ACCES CULTURE POP UP! 2023-24 ET 2024-25

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la demande de contribution financière – Accès culture Pop Up! 2023-24 au montant de 600 \$;

QUE le conseil municipal demande à être informé avant le prochain événement afin de pouvoir donner son avis sur le choix de l'activité.

2024-04-096

DEMANDE DE FINANCEMENT – JEUX DES 50 ANS +

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la demande de financement – Jeux des 50 ans et + au montant de 75 \$.

2024-04-097

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal accepte de renouveler sa participation financière pour le système SécuritéCab au montant de 144.50 \$.

2024-04-098

FACTURE BERTHELOT ENTREPRISE ÉLECTRIQUE INC.

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Berthelot Entreprise Électrique Inc. au montant de 7 898.78 \$, taxes incluses.

2024-04-099

**BANQUE D'HEURES LELIEVRE CONSEILS – PARC
BIOALIMENTAIRE**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise une banque d'heures afin d'avoir recours aux services d'accompagnement pour les étapes à venir dans le cadre du projet de parc bioalimentaire équivalant à une moyenne de 5 heures par semaine pour les 4 prochains mois, soit 80 heures à un taux de 145 \$/heure, pour un maximum de 11 600 \$ plus taxes.

2024-04-100

**SOUMISSION ORIGINE INNOVATION – PARC
BIOALIMENTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE l'option d'alimentation en eau salée du parc bioalimentaire est envisagée ;

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal octroie le contrat d'estimation de budget préliminaire pour l'alimentation en eau salée du parc bioalimentaire au montant de 4 987.50 \$ plus taxes à Origine Innovation ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et/ou le maire à signer ladite entente.

2024-04-101

**FACTURE CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE GRANDE-RIVIÈRE – PARC
BIOALIMENTAIRE**

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de la Corporation de développement économique de Grande-Rivière pour la portion non subventionnée des dépenses pour le développement du projet de parc bioalimentaire au montant de 9 063.83 \$ plus taxes.

2024-04-102

FACTURE WSP – SP1A ET PS1

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de WSP au montant de 4 139.10 \$, taxes incluses.

2024-04-103

CLIMATISATION DE L’HÔTEL DE VILLE – PRABAM

CONSIDÉRANT QUE les travaux du programme de subvention PRABAM doivent être complétés au plus tard le 31 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE l’inflation des dernières années et donc l’augmentation du coût des appareils de climatisation et de leur installation ;

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à acheter et faire installer un système de thermopompe central au coût de 12 550 \$ plus taxes maximum, en s’appropriant au surplus la différence entre le montant initialement budgété (7 441.56 \$ plus taxes) et le coût d’acquisition (maximum de 5 110 \$).

2024-04-104

BASSINS D’ASSAINISSEMENT – ÉTUDE

CONSIDÉRANT QU’il a été porté à l’attention de la Municipalité que la capacité résiduelle des bassins d’assainissement était théoriquement pratiquement atteinte ;

CONSIDÉRANT QUE selon les conclusions d’une analyse préliminaire effectuée par la firme WSP (à l’origine de la conception desdits bassins, autrefois sous le nom de GENIVAR), la Municipalité semble être une bonne candidate pour dégager une certaine capacité résiduelle ;

CONSIDÉRANT l’offre de services professionnels faite par la firme d’ingénierie WSP pour une étude de capacité résiduelle de la STEU (station de traitement des eaux usées) au montant de 15 000 \$ plus taxes ;

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise l’octroi du contrat d’étude de capacité résiduelle de la STEU de la municipalité à WSP au montant de 15 000 \$ plus taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Karine Lachance, directrice générale, certifie sous mon serment d’office qu’il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2024-04-105

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 45 heures.

Roberto Blondin, maire

Karine Lachance, directrice générale
et greffière-trésorière

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »